

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Remise en état de la fosse de la carrière de La Patte par remblaiement et mise à jour du phasage d'exploitation

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LafargeHolcim Granulats

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe TARICCO Directeur Général

RCS / SIRET

5 6 2 1 1 0 8 8 2 0 1 7 8 1

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 A)	<p>La carrière est exploitée au titre de l'AP du 09/12/2005 pour une durée de 30 ans, rubrique 2510-1 pour 800kT/an moy, 1200kT/an max.</p> <p>La remise en état autorisée est le remblaiement de la fosse avec les stériles de la carrière. Cette activité est donc prévue dans le cadre de l'exploitation de la carrière. Nous souhaitons réaliser ce remblaiement au moyen de matériaux inertes extérieurs selon l'arrêté du 12 décembre 1994. Aucune nouvelle rubrique n'est concernée et l'activité n'impacte pas les seuils actuellement autorisés sur la carrière.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La carrière de La Patte est constituée d'une zone d'extraction actuelle, et d'une zone d'extraction ancienne constituant une fosse. Dans le cadre du réaménagement prévu pour la carrière, la fosse doit être remblayée par les stériles de l'exploitation.

Le volume de stériles généré par la carrière est inférieur aux volumes envisagés dans le cadre du dossier. Le projet est de recevoir des matériaux inertes provenant des chantiers de travaux publics et de la construction afin de réaliser le remblaiement de la fosse, et apporter une solution locale de valorisation des déchets inertes. dans le sens des directives du PPRPGD. Cette activité apportera également une réponse à l'impact financier résultant de l'arrêt de l'exploitation d'une ligne ferroviaire assurant l'évacuation d'une partie des granulats produits sur le site, du fait de la fermeture de celle-ci.

Le présent projet de remblaiement s'inscrit dans le cadre de l'autorisation actuelle, sans prolongation de sa durée. Il conserve les activités en place et maintient les quantités autorisées via le transport routier, pour des tonnages de granulats annuels de 550kT/an moyen et 600kT/an maximum, ainsi que 110kT/an de réception de matériaux inertes.

4.2 Objectifs du projet

- Remblayer la fosse par l'enfouissement de matériaux inertes provenant de l'extérieur (BTP, construction...)
- Accueillir, trier et valoriser des déblais inertes
- Mettre à jour le plan de phasage d'extraction et de remblaiement du site

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site est équipé de 2 bascules permettant la pesée des matériaux entrants et sortants. Ces postes de bascule seront équipés pour permettre un suivi par caméra des entrants sur site, complémentaire au contrôle des agents de bascule. Le circuit de circulation sera renforcé par des panneaux indiquant cette activité.

Les matériaux marchands actuellement stockés en fond de site seront remontés sur la plateforme de la carrière afin de dégager la fosse.

Le circuit des eaux sera modifié de façon à éviter la collecte des eaux dans la fosse.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les camions transportant les matériaux inertes provenant de l'extérieur seront reçus à la bascule à l'entrée de la carrière. Ils seront pesés et contrôlés (vidéo, contrôle visuel et documents d'acceptation préalables).

Les matériaux inertes seront dirigés en fond de fosse, les camions empruntant la piste déjà existante pour y accéder.

La fraction de matériaux recyclables (par exemple bétons) sera valorisée en fond de fosse, par concassage criblage.

Les matériaux non valorisables seront stockés en fond de fosse, mis en place par le personnel de la carrière qui effectuera un nouveau contrôle lors de leur manipulation.

La progression de l'enfouissement sera enregistrée, les matériaux répertoriés par mailles géolocalisées.

La fosse sera remplie par couches progressives, la finalité des travaux de réaménagement initialement prévus étant inchangée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet relève d'une procédure de Porter à connaissance.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité de vide de la fosse (m3)	1,9 millions m3
Tonnages de matériaux inertes enfouis (kT)	Montée en puissance sur 4 ans pour atteindre 110kT/an ensuite
Superficie de la carrière (ha)	65 ha 05 a 41 ca
Superficie de la fosse à remblayer (ha)	6 ha 30 a 00 ca environ env 10% de la superficie de la carrière

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu dit de La Patte, sur les communes de BRUSSIEU, SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET et SAINT GENIS L'ARGENTIERE
La fosse objet du remblaiement est située sur les communes de BRUSSIEU et SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 5 0 ' 2 3 " 80 Lat. 4 5 ° 7 3 ' 2 7 " 21

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'exploitation actuelle de la carrière de La Patte a été autorisée par AP du 09/12/2005.

Les activités autorisées sont :

- 2510-1 exploitation de carrière 800kT/an moy, 1200kT/max
- 2515-1 concassage criblage 2200kW
- 2521-2-b centrale d'enrobage
- 1434-1 installation de distribution de liquides inflammables
- 2517 station de transit de matériaux

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

RCT

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté du 03/11/205 - en cours de revision (phase de consultation du public)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

R-5

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé du 22/05/2012 Risque inondation (Brévenne et Turdine) Aucun impact sur notre site dont l'altitude minimale est supérieure à celle des lits de cours d'eau.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type I - 500m environ Arrêté de protection biotope - 500m environ

RT

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce remblaiement est pris en compte dans l'impact global de la carrière étudié en amont de l'autorisation de 2005. Seule l'origine des matériaux pour la remise en état constitue une modification du dossier d'origine. Aucun impact supplémentaire sur les masses d'eau n'est à envisager.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce remblaiement est pris en compte dans l'impact global de la carrière étudié en amont de l'autorisation de 2005. Seule l'origine des matériaux pour la remise en état constitue une modification du dossier d'origine. Aucun impact supplémentaire sur la biodiversité n'est à envisager.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'apport de matériaux extérieurs va engendrer un trafic associé. L'AP actuel autorise le transport par la route de 600kT/an max de granulats. Notre projet intègre 600kT/an maximum de granulats et 110kT/an d'inertes. Le dossier de 2005 était basé sur des transports de 39T. Le passage de la réglementation à 44T permet de maintenir le trafic maximal à un niveau sensiblement identique (94 camions max/jour dans le projet pour 90 dans le dossier 2005), que l'on peut considérer largement compensé par le recours au double fret.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Véhicules et installation de traitement des matériaux. Le remblaiement étant effectué au sein d'une fosse, ses émissions sonores sont naturellement masquées pour le voisinage.

Re F

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact supplémentaire sur les vibrations n'est à envisager.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun impact supplémentaire</p> <p>Eclairage des engins et camions principalement</p> <p>Eclairage de la zone de travail lors des phases de concassage criblage ponctuelles en fond de fosse donc masqué par le relief de la fosse</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de nouveau rejet mais suivi de la qualité des eaux de ruissellements rejetées dans le milieu naturel, comme actuellement.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

QCT

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

PC 5

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- arrosage des pistes avec les eaux collectées pour éviter l'envol des poussières et maintien de la végétation en bordure de l'AP carrière
- enfouissement des matériaux dans une fosse pour limiter l'impact sonore, visuel, etc. (effet dent creuse)
- limitation du trafic routier : pour éviter toute augmentation par rapport au trafic total actuellement autorisé par l'AP du 09/12/2005

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire, nous considérons que notre projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale et s'inscrit dans une démarche de Porter A Connaissance, assorti des éléments d'études adaptées au projet et au site.

En effet, le remblaiement de la fosse par des matériaux inertes est déjà autorisée par l'AP du 09/12/2005. Il s'agit d'ouvrir le site à l'accueil de matériaux inertes extérieurs au sens de l'arrêté du 12/12/2014 et des dépassements de seuils prévus dans son article 6. La configuration du site et les volumes projetés ne sont pas de nature à impacter de façon notable l'environnement du site (pas de nouvelle rubrique ICPE, uniquement recours à des matériaux inertes, pas d'augmentation du trafic ni des émissions du site).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

lct

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lyon

le,

23/07/2020

Signature

LAFARGEHOLCIM GRANULATS

Route de Toussieu - CD 147
69720 SAINT LAURENT DE MURE

Tél. 04 72 09 18 07
S.A.S. au Capital de 10 479 888 € - APE 0812Z
682 110 882 - RCS NANTERRE